



## CLUB FRANÇAIS DU WHIPPET

Affilié à la Société Centrale Canine  
Agréé par le ministère de l'Agriculture  
Présidente d'honneur : Mme Arlette Moniot

**Président: Pascal PELLEN**

Siège social :  
62, rue d'Anjou 35370 Argentré du Plessis



### TEST D'APTITUDES NATURELLES (TAN) SUR CYNODROME

*Pour démontrer son aptitude à la course, le whippet devra parcourir au minimum une ligne droite et un virage soit environ 200m derrière le leurre sur une piste avec une prise de leurre obligatoire à l'arrivée. Pour des raisons de sécurité, le port d'une muselière est conseillé. Départ à côté des boîtes de départ.*

Je soussigné(e)..... expert qualificateur habilité(e) par la CNUL

certifie avoir fait passer le test d'Aptitudes Naturelles dans les conditions suivantes :

TERRAIN : ..... COND. TECH.....

DISTANCE : ..... Club Organisateur : .....

RACE : WHIPPET      SEXE : ..... Né (e) le : ..... (10 mois minimum)

IDENTIFICATION : ..... N°LOF : .....

NOM : .....

NOM du PERE : .....

NOM de la MERE : .....

PRODUCTEUR : .....

PROPRIETAIRE : .....

ADRESSE : .....

**TAN ACCORDE**

**TAN AJOURNE**

**TAN REFUSE**

MOTIF DE L'AJOURNEMENT :

MOTIF DU REFUS :

A renvoyer au CFW à l'adresse ci-dessus

FAIT A : ..... LE : .....

SIGNATURE DE L'EXPERT AU TAN :

Montant du passage du TAN, quel qu'en soit le résultat : 20 euros